****

**MINISTERE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION**

**UNITÉ DE COORDINATION DES MALADIES INFECTUEUSES ET TRANSMISSIBLE**

**UCMIT/MSPP**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**TERMES DE REFERENCE**

**Acquisition de Matériels Informatiques**

1. **Justification**

L’Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles (UCMIT) est une entité du MSPP qui assure la coordination des trois Programmes Nationaux de Lutte contre la Tuberculose (PNLT), le VIH/SIDA (PNLS) et la Malaria (PNCM).

L’UCMIT/MSPP, en tant que Sous Récipiendaire (SR) dans le cadre du dispositif de riposte au COVID-19 (C19RM) : adaptation au COVID-19 des programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, financé par le Fonds Mondial à travers la Word Vision, développe en tant que tel, des interventions aussi institutionnelles que communautaires pour s’assurer que les activités prévues dans le cadre ce programme de lutte contre la COVID 19 soient mises en œuvre. Cependant, certains facteurs, notamment la situation socio politique et sécuritaire du pays, ont empêchés leurs réalisations selon les plans et échéancier établis. Dans ce contexte, l’UCMIT est en train de prendre des dispositions pour accélérer la réalisation de certaines activités à caractère communautaire afin de combler les écarts constatés

En vue de permettre aux prestataires d’échanger des informations en temps réel et d’avoir accès à des données fiables à portée de main pour des directives claires et précises, dans le but d’atténuer les répercussions du Covid 19 sur les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et d’apporter des améliorations urgentes aux systèmes de santé conventionnels et communautaires.

L’UCMIT se propose d’acquérir des matériels électroniques qui seront décernés à ces employés. La description de ces matériels sont présentées ci-dessous.

1. **Description technique des matériels**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Matériels** | **Quantité** | **Spécificités** |
| Laptop | 8 | * Intel Core I7 * 8GB/12GB RAM * 1TB HDD / 512GB SSD * Backlight Keyboard. * WIFI * Bluetooth * Windows 10 Pro 64 bytes * Ecran 15.6 ‘’ |
| Antivirus | 8 | * Norton Standard |
| Office | 8 | * Microsoft Office US |
| Sac à dos | 8 | * Dimension 15.6’’ water proof |
| Smartphone | 8 | Samsung Galaxy A52, 8 GB Ram 128 storage |

1. **Livraison/Délai de livraison**

* Livraison assurée par le fournisseur ;
* Matériel bien emboité de façon sécuritaire
* Les boites étiquetées de la description du contenu
* Vérification du nombre de boites et de leur contenu lors de la livraison
* La livraison se fait au plus tard dans un délai de 5 jours calendaires après la signature du contrat, aux jours ouvrés entre 9 hres AM et 3 hres PM.

1. **Aspects légaux / Réputation du fournisseur**

UCMIT, en tant qu’entité étatique, s’assure que les entreprises avec lesquelles elle fait des transactions sont légalement enregistrées et ne sont pas en contravention avec les autorités. De ce fait, l’UCMIT tiendra en compte, à tout moment, des éléments d’information ci-dessous :

* La patente de fonctionnement délivrée par les autorités étatiques est à jour ;
* L’entreprise satisfait les exigences formulés par l’OFAC (Manuel de procédures interne de l’UCMIT)
* L’entreprise jouit d’une bonne réputation auprès de ses clients (des particuliers ou des organisations) qui bénéficient de ses services ;
* L’entreprise répond favorablement à la grille d’évaluation de prestation de services établie par l’UCMIT.
* L’entreprise bénéfice d’un avis favorable à la satisfaction des matériels utilisés ou fournis antérieurement.

1. **Paiement / Conditions de paiement**

Le paiement sera effectué après réception des commandes selon les thèmes définit dans le contrat. La méthode de paiement favorable à l’UCMIT est le paiement par chèque émis au nom de l’entreprise. De ce fait :

* L’entreprise doit communiquer dans la cotation le nom au profit duquel on doit émettre le chèque.
* **Aucune taxe (TCA ou autres) ne doit être ajoutée dans la facture.** UCMIT, étant une entité étatique délivrant des services de santé à la population est exonéré des taxes.
* Après paiement, en plus de la facture de paiement avec sceau payé, l’entreprise doit donner à l’UCMIT une confirmation de garantie des services après-vente.

1. **Garantie et Services après-vente**

Le fournisseur doit préciser dans son offre technique :

* La garantie qui est donnée au bon fonctionnement des matériels acquis et indiquer sur quelle période elle s’étend ;
* La quantité et le type de service gratuit et/ou à prix réduit après-installation ;
* A l’expiration, de la période de gratuité, la compagnie pourra offrir des services à des prix préférentiels
* La disponibilité des pièces de rechange sur le marché ;
* La disponibilité de techniciens sur le marché à intervenir en cas d’urgence si les portes de la compagnie sont fermées ;
* Une démonstration et un guide d’utilisation après installation ;
* Comment la compagnie interviendra sur les problèmes non identifiés

1. **Constitution du dossier**

* Cotations détaillées ;
* Preuve d’existence réelle (Adresse physique, Représentant, etc…)
* Preuve d’enregistrement et d’existence légale (patente et immatriculation fiscale)
* Copie de la patente de fonctionnement à jour
* Copie de matricule fiscale
* Fournit la garantie de livrer, même avant de recevoir les fonds, les matériels ci-dessus spécifiés

1. **Critères d’évaluation et de sélection des fournisseurs**

Les dossiers des fournisseurs seront évalués suivant les critères suivants :

* La présentation des matériels est en conformité aux descriptions techniques
* La disponibilité immédiate des matériels
* La qualité des matériels (solidité, durabilité)
* Le rapport qualité / prix toutes propositions gardées au regard des autres fournisseurs
* Le score du fournisseur par rapport aux autres critères mentionnés dans les termes de références (délai de livraison, réputation, constitution du dossier, aspects légaux, acceptation des conditions de paiement, etc.)

1. **Soumission du dossier d’application**

Les fournisseurs intéressés peuvent soumettre leur dossier d’application sous plis cachetés en trois (3) exemplaires avec mention ***‘’ DAO : Matériels Informatiques ’’*** à la réception de l’UCMIT sis au 17, Rue Darguin, Pétion-Ville, Haïti, ou au plus tard le 11 novembre 2022 Avant 3 : 00 hres pm………...